

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Lusigny-sur-Barse

SEANCE DU 6 décembre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	14	15

Date de convocation
29/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à dix-neuf heures vingt, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie-Hélène TRESSOU**, maire.

Présents :

BORDELOT Jean-Pierre
BOUMAZA Malika
CARILLON Pascal
CHARVOT Catherine
COLLIN Adeline
GNAEGI Éric
GROSSET Joëlle
HUGOT Damien
JOHNSON Rémi
MANNEQUIN Jacques
PEREIRA Christophe
ROGER Anne
VERHEECKE Bénédicte
TRESSOU Marie-Hélène

Absents

LAPOTRE Denis
MANDELLI Anne-Sophie
MARNOT David
MAYEUR Sébastien

Absents représentés

PESENTI Daniel donne pouvoir à **Marie-Hélène TRESSOU**

Monsieur Pascal CARILLON a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Adhésion à l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse

N° de délibération : 2023_51

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	15	15	0	0	0

L'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse – Centre pour l'UNESCO a pour objet de promouvoir la reconnaissance de l'enfance et de la jeunesse et d'œuvrer à son inscription dans la mémoire de l'Humanité, à partir d'activités éducatives, culturelles et scientifiques organisées dans l'idéal international de l'UNESCO. L'activité de l'association se décline comme suit :

- Expositions de l'artothèque « Mémoires du futur »
- Manifestations et animations artistiques
- Ateliers de pratique artistique dans les écoles, en priorité « politique de la ville » : pour susciter la rencontre des publics éloignés avec l'artiste et son œuvre
- Ateliers de découverte de patrimoine culturel et naturel : en connaissant notre héritage nous serons en mesure de le protéger et le transmettre
- Concours international d'arts plastiques pour les enfants et jeunes du monde entier : s'exprimer par l'art et laisser un témoignage de son époque
- Concours régional et international de poésie « Des mots pour notre terre » : Mise en valeur de la langue française et sensibilisation aux enjeux du changement climatique
- Echanges internationaux
- Recherche dans le champ de la mémoire, du geste créatif de l'enfant et de l'impact des activités artistiques

Le montant de l'adhésion s'élève à 60 € par an et, permettrait notamment à la commune, dans le cadre de son programme d'animations culturelles d'emprunter des expositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ADHERER** à l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document en lien avec l'exécution du présent rapport.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Marie-Hélène TRESSOU

